

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AAONO/GOUVERNEUR/CRPM- NO/2024 du 16/04/2024 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE A LA FERME ECOLE DE NGONG, ARRONDISSEMENT DE TCHEBOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (CRRINORD), EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Gouverneur de la Région du Nord lance pour le compte du Chef de Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Nord, un Dossier d'Appel d'Offres pour la construction d'un bloc de latrine à la ferme école de Ngong

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévations ;

- Charpente
- Couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **six millions (6 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Recherche et de l'Innovation, Exercice 2024, Imputation : 58 19 136 05 441515 524114 471

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord [porte 112 ; tél : 222 27 19 49} dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord (porte 112 tél: 222 27 19 49) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement

d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tél : 222 27 19 49) au plus tard le **10/05/2024 à 13 heures**, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008 /AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2024 du 16/04/2024 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE A LA FERME ECOLE DE NGONG, ARRONDISSEMENT DE TCHEBOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (CRRN NORD), EN PROCEDURE D'URGENCE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent DAO est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cent vingt mille (120 000 FCFA) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente [30] jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des

finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de cent vingt mille (120 000) F CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **10/05/2024 à 14 heures** dans la salle des Conférences des Services du Gouverneur de la Région du Nord. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAG et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70 % ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- 6- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 26, critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- 1) Les références de l'entreprise : 02 oui/non;
- 2) Les moyens matériels permanents ou mobilisables : 02 oui/non ;

- 3) Les moyens humains : 10 oui/non;
- 4) La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux : 06 oui/non;
- 5) La surface financière : 02 oui/non;
- 6) La visite de site : 01 oui/non ;
- 7) Présentation Générale de l'offre ; 01 oui/non ;
- 8) Consentement des clauses administratives et techniques : 02 oui/non ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI, soit 21 oui sur les 26 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux Services du Gouverneur de la Région du

Nord.

GAROUA Le 16-04-2024
Le GOUVERNEUR
ABATE Edi'i Jean